



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 août 2018**

DÉLIBÉRATION N° 2018-08

Nombre de membres en exercice : 14 Présents : 11 Pouvoirs : 00 Pour : 11 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le deux août deux mil dix huit à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du vingt six juillet deux mil dix huit, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. André BOUCHIND'HOMME, Jacques COJON, Elisabeth COURBOIS, Maryse DELASSUS, Vincent DELION, Françoise DÉTOURNÉ, Florence DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Bruno LEFEBVRE, Daniel MIVELLE & Jacques THELLIER.

Absents : MM. Christophe DUEZ, Angélique FAVRE & Cyrille GOUILLARD.

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

Délibération modificative du budget 2018

Monsieur le Maire fait connaître à l'assemblée qu'il y aurait lieu de modifier le budget prévisionnel 2018 ainsi qu'il suit et demande aux membres présents de délibérer sur la question.

SECTION	ARTICLE / OPÉRATION	DÉSIGNATION DE L'ARTICLE	DIMINUTION DES CRÉDITS	AUGMENTATION DES CRÉDITS
Fonctionnement	615231	Voiries	1 500,00 €	
Fonctionnement	6574	Subvention au comité des fêtes		1 500,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- accepte la proposition qui lui est faite par Monsieur le Maire, validant à l'unanimité des membres présents la modification du budget prévisionnel telle que détaillée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Suivent les signatures des membres présents,

Pour copie conforme,
Jacques THELLIER
Maire de TINCQUES.